
COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VARIZE-VAUDONCOURT

SEANCE DU 28 MAI 2021

Nombre de membres afférents au CM : 15

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-et-un, et le 28 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes en raison des contraintes sanitaires de distanciation, sous la présidence de M. Franck ROGOVITZ, Maire.

Etaient présents : Mmes. Gwladys ANDRE-LELOUP, Brigitte COLLIOT, Anne-Marie HARTARD, Evelyne LAMPERT
MM. Christian EDLINGER, Christophe GALVANI, Pascal HAMMAN, Eric PICCO, Rémy RESLINGER, Franck ROGOVITZ, Dominique THEOBALD

Absents excusés : Mmes. Marie-Laure FORNIES, Patricia PIGEON, MM. Michel ATTINETTI, Grégoire CHAUDRON

1. OUVERTURE DE CREDITS

Les travaux de sécurisation des carrefours de Vaudoncourt vont être entrepris très prochainement, le marché ayant été attribué à l'entrepreneur le 15 mai 2021.

Il est ainsi nécessaire de transcrire dès à présent les premières dépenses de maîtrise d'œuvre vers le chapitre des immobilisations corporelles. A cette fin, le Conseil Municipal autorise les ouvertures de crédits suivantes, en complément des montants adoptés au budget primitif :

- 1 242 € en recettes d'ordre à l'article 2031 « frais d'études »
- 1 242 € en dépenses d'ordre à l'article 2152 « installations de voirie »

2. REFECTION DES VOIRIES ET TROTTOIRS DU CŒUR DE VILLAGE ET SECURISATION DES CARREFOURS – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC MOSELLE AGENCE TECHNIQUE

Les trottoirs et voies de circulation du quartier de l'église et de l'ancienne école apparaissent profondément dégradés, et cette situation appelle à envisager une reprise totale de ces voiries s'accompagnant d'une sécurisation des carrefours de ces voies tertiaires débouchant sur le réseau départemental.

MOSELLE AGENCE TECHNIQUE (MATEC) propose d'assurer une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage, pour mener à bien cette opération.

Le montant forfaitaire de l'intervention s'établit à 1 900,- € H.T.

Le Conseil Municipal décide de confier l'étude désignée à MATEC, aux conditions proposées, et délègue Monsieur le Maire pour comparaître à la signature de la convention relative à cette opération, ainsi qu'à celle de tout document contractuel avec les différents partenaires concernés, notamment le Département de la Moselle, gestionnaire des voies situées aux débouchés du projet, ou encore avec les concessionnaires de réseaux.

La séance est levée à 20 h 15.

Fait et délibéré à VARIZE-VAUDONCOURT le 28 mai 2021.
Pour extrait conforme,

LE MAIRE,

F. ROGOVITZ

Rappel des points à l'ordre du jour :

0. Communications
1. Ouverture de crédits
2. Réfection des voiries et trottoirs du cœur de village et sécurisation des carrefours –
Signature d'une convention avec Moselle Agence Technique

Emargement des participants :

Gwladys ANDRE-LELOUP

Michel ATTINETTI (absent)

Grégoire CHAUDRON (absent)

Brigitte COLLIOT

Christian EDLINGER

Marie-Laure FORNIES (absent)

Christophe GALVANI

Pascal HAMMAN

Anne-Marie HARTARD

Evelyne LAMPERT

Eric PICCO

Patricia PIGEON (absente)

Rémy RESLINGER

Franck ROGOVITZ

Dominique THEOBALD